

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail -- Démocratie -- Paix

DECRET N° 87/130 DU 04/02/87.

portant nomination de Madame QUENUM Marie-Rose
en qualité de Secrétaire Général de l'Université
Marien NGOUABI.

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS
DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la Loi n° 76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification de l'Ordon-
nance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de certaines dispositions de la
Constitution ;

Vu l'Ordonnance N° 29/71 du 4 Décembre 1971 portant création de
l'Université de Brazzaville ;

Vu l'Ordonnance n° 09/74 du 14 Mai 1974 portant modification de
l'Ordonnance n° 29/71 du 4 Décembre 1971 portant création de l'Université de Braz-
zaville ;

Vu le décret n° 76/439 du 16 Novembre 1976 portant organisation
de l'Université de Brazzaville ;

Vu l'Ordonnance n° 34/77 du 28 Juillet 1977 portant changement du
nom de l'Université de Brazzaville en Université Marien NGOUABI ;

Vu le décret n° 84/856 du 8 Août 1984 portant nomination du Premier
Ministre ;

Vu le décret n° 86/1172 du 10 Décembre 1986 portant nomination des
Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 86/1173 du 10 Décembre 1986 portant organisation
des intérim des Membres du Gouvernement ;

Le Conseil des Ministres entendu ,

DECRETE :

ARTICLE 1ER. -- Madame QUENUM Marie Rose, Attaché des S.A.F est nommée Secrétaire
Général de l'Université Marien NGOUABI en remplacement de Monsieur BOKIBA André
Patient.

ARTICLE 2. -- Sont abrogées, toutes dispositions antérieures contraires au présent
décret.

.../...

Article 3.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera publié, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 04 AVRIL 1987

Par Le Président du Comité
Central du Parti Congolais
du Travail, Président de la
République, Chef du Gouvernement,

Le Premier Ministre,

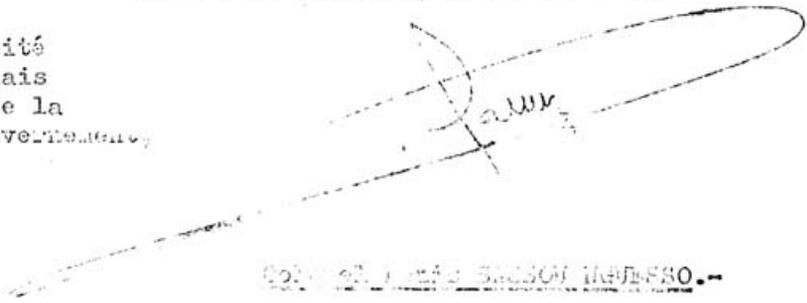


Ange Edouard FOUNGUI.-

Le Ministre des Finances et
du Budget,



Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-



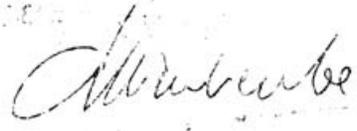
Jean Baptiste SAINT LOUBAED.-

Le Ministre de l'Enseignement Secondaire
et Supérieur, de la Culture et
des Arts,



Jean Baptiste SAINT LOUBAED.-

Le Ministre du Travail, de la Sécurité
Sociale et de la Justice, Garde des
Sceaux,



Commandant Lieudonné KONDIMBE.-

